market



LE MEDIA SUISSE DES HIGH NET WORTH INDIVIDUALS

PATRIMOINE(S)
IMMOBILIER:
TENDANCES 2018

AUTOMOBILE Un avenir Électrisant

FISCALITÉ(S) LES ATOUTS DU PORTUGAL INDEX

MÉCÉNAT: 8 ACTEURS D'INFLUENCE

INVITÉE ANNE SOUTHAM AULAS

INVESTIR Le secteur Biotech DOSSIER

INVESTIR DANS L'ART CONTEMPORAIN



HÂTONS-NOUS LENTEMENT?



ALEXANDRE BARDOT, avocat-associé chez Lemania Law Avocats, docteur en droit (Université de Genève)

uite au rejet par le peuple de la réforme de l'imposition des entreprises le 12 février 2017, le Conseil fédéral a mis en consultation un projet modifié (PF17), avec un vote prévu en septembre prochain. L'entrée en vigueur de la réforme est planifiée au 1er janvier 2020. Les cantons travaillent en parallèle et Vaud a déjà annoncé l'application d'un taux pour toutes les entreprises de 13,79% dès le 1er janvier 2019, ce que nous ne pouvons que saluer. Genève en revanche soulève plus d'inquiétudes. La gauche souhaite supprimer le bouclier fiscal alors que le taux de l'impôt sur la fortune y est le plus élevé de Suisse. Pourquoi pas, mais à condition de réduire drastiquement cet impôt inique qui taxe une fortune déjà fiscalisée. La France l'a bien supprimé, sans pour autant avoir la même balance des finances publiques. La priorité doit clairement être de baisser l'impôt de toutes les sociétés et ce dès 2019 pour éviter un différentiel de près de 10% avec le canton voisin. À Genève, 10% des contribuables paient deux tiers de l'impôt sur le revenu, ce qui n'en fait de loin pas un exemple de libéralisme sauvage.

Il existe, dans les régions latines, une propension à détester ceux qui s'enrichissent et réussissent. L'apparente recherche de justice sociale masque trop souvent des aigreurs et ressentiments à l'égard d'une classe sociale honnie et décriée. Ces débats faussement intellectuels sapent le travail de fond qu'il conviendrait de poursuivre sur le plan des politiques fiscales. Les réformes ont pourtant lieu dans de nombreux pays et on mentionne un peu partout la théorie du ruissellement qui veut que si les riches s'enrichissent, alors les moins favorisés profiteront de cette manne financière qui en découlera nécessairement.

De belles plumes acerbes, pour masquer la vacuité de leur propos, vilipendent trop souvent la richesse de leurs voisins comme un scandale, alors que c'est la pauvreté des autres qui devrait révolter ces beaux esprits prétendument altruistes. Oui, la société est injuste et les écarts de revenus considérables. Faut-il répartir les fortunes existantes ou bien permettre à chaque personne méritante de réussir, et ainsi de créer de la richesse pour lui-même et pour son écosystème? La première recette ne fonctionne pas à l'évidence puisque le monde y est considéré comme un espace fermé, où les ressources et possibilités sont limitées, induisant un partage nécessaire. Dans cette conceptualisation du monde, le succès de l'un est un obstacle à celui de l'autre, puisque la possession est supposée acquise à son détriment.

Dans les sociétés ouvertes au monde, commerçantes depuis des siècles, en particulier fluviales ou maritimes, on comprend mieux le concept de création de valeur. Il ne s'agit pas de partager un gâteau limité mais d'augmenter sa taille. Cette saine émulation des cultures commerçantes permet la création de ressources nouvelles et de possibilités virtuellement illimitées. En termes de réussite financière, l'exercice consiste à passer du « pourquoi lui » au « pourquoi pas moi ».

CHRONIQUE(S) / ALEXANDRE BARDOT

En effet, ce n'est pas en ponctionnant à outrance la fortune des entrepreneurs qui réussissent par leur travail, qu'on évitera l'échec des autres par une redistribution mal faite et affectée à des projets ineptes. La ponction fiscale des créateurs de richesse n'est pas une réponse adaptée à la pauvreté. Le rôle de la fiscalité «sociale» doit plutôt cibler les rentes et conservatismes afin de permettre aux plus fragiles et aux moins chanceux méritants, d'avoir les mêmes possibilités de réussite que les autres.

Ce mode de pensée est incompatible avec la philosophie de Bourdieu qui est le théoricien de l'égalité. Or l'égalité et surtout l'égalitarisme sont une pathologie très française, mais pas seulement. Il ne faut pas confondre égalité des chances et égalité des résultats. Le débat intellectuel dans les sociétés latines est souvent déprimant et l'avenir y est envisagé avec des accents baudelairiens où le ciel est sombre et nuageux, lourd comme un couvercle.

Heureusement, face à l'omniprésence des discours déclinistes, et des mécontemporains (référence à Péguy), de nombreux économistes ou historiens commencent à publier des essais à portée scientifique, rappelant que l'humanité n'a jamais été aussi prospère et que nous vivons une époque objectivement formidable. Les journalistes de gauche, si vous m'autorisez ce pléonasme qui m'est familier, accusent la période que nous vivons de tous les maux dans leur approche structuraliste. Ils fustigent un système ultralibéral, d'une violence inouïe ne profitant qu'à une minorité, tandis que l'immense majorité serait victime du chômage, de la pauvreté et de la précarité au sens large. Ils devraient prendre un billet d'avion pour Caracas. Ils ont la hargne des nouveaux procureurs et sont atteints de profondes dissonances cognitives.

Il y a deux siècles, seulement un tiers des Européens savait lire. Nous travaillons en moyenne moitié moins qu'en 1830 et consacrons aujourd'hui beaucoup de temps aux loisirs. Même la frange de population la moins favorisée a accès aux logements décents et à un confort matériel que de nombreux « privilégiés » ne connaissaient pas dans les années d'après-guerre. Cette évolution concerne aussi

et surtout les populations des pays émergents; partout dans le monde les conditions économiques, culturelles et sanitaires s'améliorent à une vitesse supersonique. On pourra regretter que la pauvreté ne soit pas éradiquée et que de nombreuses personnes restent sur le bord du chemin de la croissance, mais l'amélioration des conditions est significative. On pourrait beaucoup plus légitimement craindre l'évolution future, avec l'émergence de l'intelligence artificielle dans nos vies. La destruction massive d'emplois ne concernera pas simplement les postes à faible valeur ajoutée, mais aussi des emplois de comptables, de

CE N'EST PAS EN PONCTIONNANT À OUTRANCE LA FORTUNE DES ENTREPRENEURS QUI RÉUSSISSENT PAR LEUR TRAVAIL, QU'ON ÉVITERA L'ÉCHEC DES AUTRES PAR UNE REDISTRIBUTION MAL FAITE ET AFFECTÉE À DES PROJETS INEPTES

juristes, d'employés de banque et d'autres professions intermédiaires représentatives de la classe moyenne et supérieure. À un niveau local, seuls les entrepreneurs qui parviendront à offrir un meilleur service au coût le plus faible survivront. L'îlot de cherté suisse au cœur de l'Europe ouvre un vrai débat sur nos capacités d'innovation et de compétitivité dans le cadre de ce que le forum de Davos nomme la quatrième révolution industrielle.

Nous conclurons en martelant qu'il convient de lutter contre tous les conservatismes qui se prétendent progressistes. Gardons aussi notre capacité à pratiquer le fameux « carpe diem » cher à Horace : l'amour de ce qui est là, ici et maintenant. \



LE MÉDIA SUISSE DES HIGH NET WORTH INDIVIDUALS

ABONNEZ-VOUS SUR MARKET.CH 1 an/ 8 éditions pour 109 chf 2 ans/ 16 éditions pour 188 chf



